

L'**acétaldéhyde** est rejeté dans l'environnement lors de processus naturels (feux de forêt, feux de broussaille, fleurs, oxydation de composés organiques dans la troposphère) mais aussi par de nombreux procédés industriels ou activités humaines diverses.

C'est un composé organique volatil naturel utilisé dans de nombreux procédés industriels sous sa forme liquide.

Les deux principales sources d'exposition à l'acétaldéhyde sont l'air intérieur et la consommation de boissons alcoolisées avec une transformation de l'alcool en acétaldéhyde au niveau du foie.

L'acétaldéhyde est une substance classée possiblement cancérigène pour l'homme par le **CIRC** (Groupe 2B). La US EPA a classé l'acétaldéhyde comme cancérigène probable pour l'homme (groupe B2) (US EPA-IRIS, 1991). Le CIRC a évalué la cancérigénicité de l'acétaldéhyde associé à la consommation de boissons alcoolisées comme cancérigène certain pour l'homme (Groupe 1)

<http://www.cancer-environnement.fr/525-Acetaldehyde.ce.aspx>